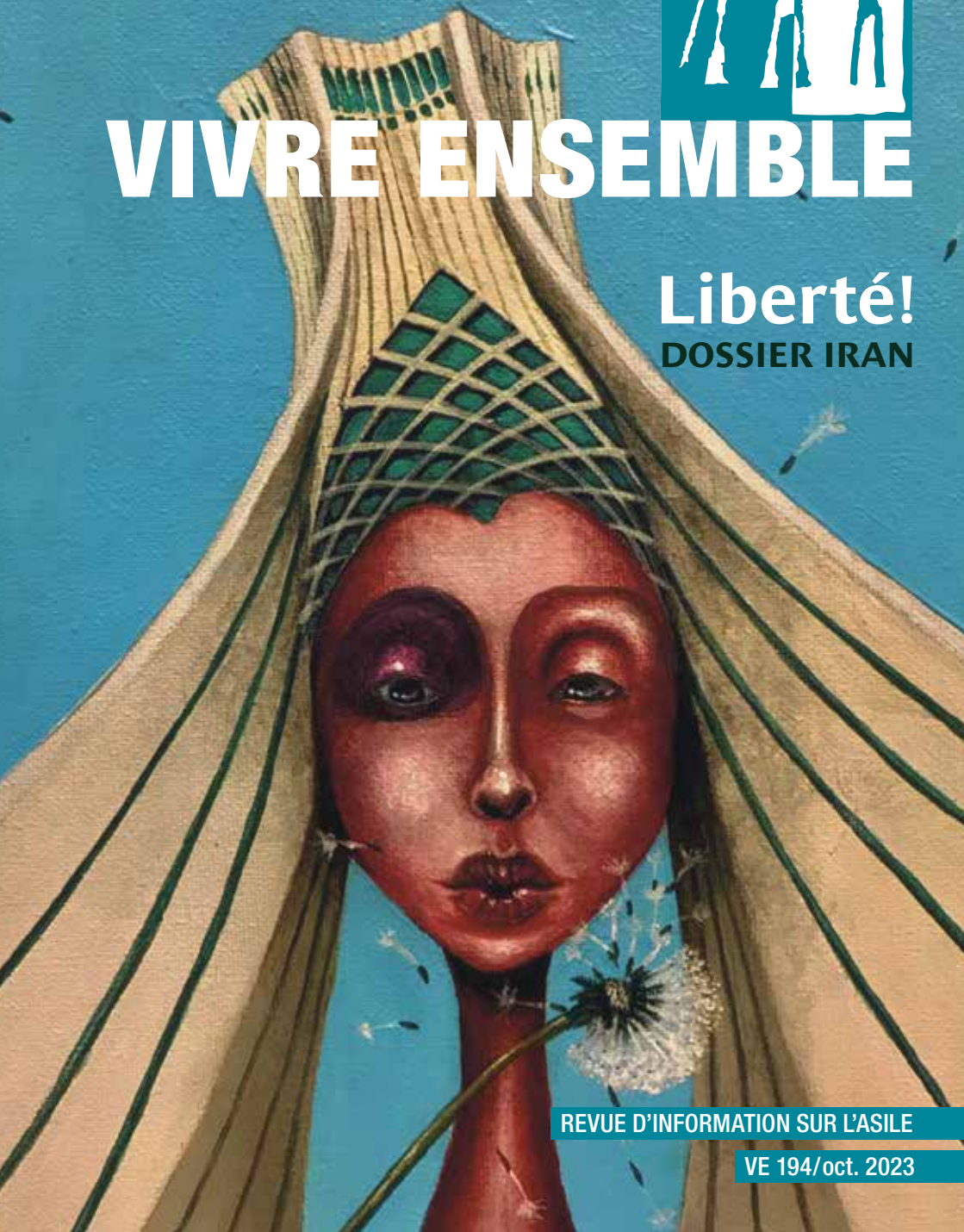




# VIVRE ENSEMBLE

**Liberté!**  
**DOSSIER IRAN**



REVUE D'INFORMATION SUR L'ASILE

VE 194/oct. 2023

<b>ÉDITORIAL – <i>Sophie Malka</i></b>	<b>1</b>
Créer le chaos pour dénoncer le chaos	
<b>RÉFLEXION – <i>Saskia von Overbeck Ottino</i></b>	<b>2</b>
Ce jeune venu tout seul d'ailleurs sera bientôt mon compatriote	
<b>REGARDS CROISÉS – <i>Nathalie Diaz-Marchand, Zahra Ashouri</i></b>	<b>5</b>
Ce que l'attente fait aux réfugié-es	
<b>JURISPRUDENCE – <i>Gabriella Tau</i></b>	<b>8</b>
Regroupement familial et aide sociale. Les réfugié-es ne sont pas tenus de « faire l'impossible » pour jouir de leurs droits	
<b>CHRONIQUE MONDE – <i>Julien Vaudroz</i></b>	<b>11</b>
République Islamique d'Iran L'oppression, d'une révolution à l'autre Quelle protection en Suisse ?	<b>14</b>
<b>INTERVIEW – <i>Sophie Malka, Julien Vaudroz</i></b>	<b>16</b>
Iran, une révolution féministe Entretien avec Chowra Makaremi	
<b>TÉMOIGNAGE – <i>Sara Ashrafi</i></b>	<b>20</b>
« Je me suis retrouvée dans un voyage sans retour »	
<b>REGARD D'UN JOURNALISTE – <i>Christian Zeier</i></b> <i>par Giada de Coulon</i>	<b>22</b>
Retours en Érythrée. Entre absence de monitoring et difficultés d'enquête	
<b>ASSOCIATION COS – <i>Mélanie Trèves, Vladimira Ivanova</i></b>	<b>26</b>
Accompagner les parents pour aider les enfants	
<b>INFOS VIVRE ENSEMBLE</b>	<b>28</b>
Le Comptoir des médias change de capitaine! Migr'asile – C'est reparti! Save the date – 2 novembre	

- 1 Jacqueline de Quattro, *Immigration: une marmite sous pression*, Le Matin Dimanche, 10.09.23
- 2 Damian Müller, *Sous-traitance de l'asile: une mise au point*, Le Temps, 8.9.23
- 3 24heures, *Les villages de containers sont à deux doigts de s'écrouler*, Vincent Quiquerrez, 2.6.23 / Tages Anzeiger, *Keller-Sutter vereitelt Baume-Schneiders Asylpläne*, Charlotte Weiser, 27.4.23
- 4 Le Temps, *En Allemagne, l'extrême droite au sommet*, 5.6.23

# SOMMAIRE

ABONNEMENT 20 frs / an pour 5 numéros

IBAN CH 3809 00000 01200 95841

Abonnez-vous ou  
soutenez-nous avec TWINT!



Scannez le code QR avec  
l'app TWINT



Confirmez le montant et  
le don



# ÉDITORIAL

## CRÉER LE CHAOS POUR DÉNONCER LE CHAOS

Faut-il en rire ou en pleurer? Alors que la chute de Crédit Suisse faisait tanguer la place économique suisse, que le climat, les coûts de la santé et le pouvoir d'achat figurent en tête des préoccupations de la population dans les sondages, aucun parti de droite n'a eu la décence de renoncer à user du bouc-émissaire du «migrant». Un spectacle caricatural: on se drape d'une «tradition humanitaire à protéger» tout en stigmatisant, amalgamant, stéréotypant.

Exemple parfait d'une prose attisant préjugés et rejet, la chronique de Jacqueline de Quattro (PLR)<sup>1</sup>. La conseillère nationale s'émeut de «l'inquiétude qui monte dans la population», d'un système d'asile «engorgé par la migration économique», qu'«un nombre croissant de requérants proviennent de pays comme la Turquie, le Maroc, l'Algérie ou l'Érythrée qui ne donnent pas droit à l'asile». Et d'ajouter une petite dose de criminalité, s'érigeant, évidemment, en sauveuse. Ses solutions? Elles sont pour la plupart déjà menées ou tentées. Ses affirmations facilement démontables.

1. Non, notre système d'asile n'est pas engorgé par la migration économique: plus de 83 % des personnes dont les motifs d'asile ont été examinés se sont vues reconnaître un besoin de protection en 2022. Préjugé classique que nous avons maintes fois déconstruit (*asile.ch/tromperie*).

2. La Turquie, le Maroc, l'Algérie ou l'Érythrée ne donnent pas droit à l'asile? On rappellera qu'il n'y a pas de «droit à l'asile» mais des pratiques étatiques mues par des considérations souvent plus politiques qu'humanitaires. Ainsi de l'Érythrée: la Suisse est l'un des seuls pays d'Europe à estimer ce régime fréquentable et se fait régulièrement tacler par l'ONU pour des décisions violant le principe de non-refoulement (p.22). Qualifier de «migrants

économiques» celles et ceux qui ont fui cette dictature est un abus de langage. Idem pour la Turquie: sa purge des gülenistes et intellectuel·les ou répression des Kurdes a vu bon nombre de ses ressortissant·es obtenir une protection.

Le Conseiller aux États Damian Müller (PLR) n'est pas en reste. Ses propositions parlementaires ne s'embarrassent pas de la conformité avec le droit international. La perversité réside dans l'argumentation: expulser les «migrants économiques» vers un État tiers «compte tenu du manque accru de places d'hébergement pour les requérants d'asile»<sup>2</sup> [!] Lui qui, en juin, s'en est donné à cœur joie avec ses collègues de droite du Conseil des États en refusant les containers visant à anticiper des arrivées prévues à l'automne proposés par la Conseillère fédérale Elisabeth Baume-Schneider. La fronde était partie d'un élu du Centre, issu du même canton que la Ministre des finances Karin Keller-Sutter, soupçonnée de tirer les ficelles<sup>3</sup>.

Créer le «chaos» pour dénoncer le chaos. L'UDC boit du petit lait. En Allemagne, un observateur analyse les conséquences de cette stratégie: «Les chrétiens-démocrates soufflent sur les braises car ils reprennent des thèmes populistes comme l'immigration [...]. Cela a pour effet de normaliser les positions de l'AfD sur ces sujets. Les électeurs n'ont donc plus de réticence à soutenir ce parti, car ils préfèrent toujours l'original à la copie»<sup>4</sup>.

Partout en Europe, l'extrême droite soutient des mesures antisociales, antidémocratiques, s'oppose aux sanctions contre Poutine. Sans répondre aux préoccupations de la population. Leur dérouler le tapis rouge par simple calcul électoral devrait être sanctionné dans les urnes. Pour la démocratie. Et pour notre avenir commun.

# RÉFLEXION

## CE JEUNE VENU TOUT SEUL D'AILLEURS SERA BIENTÔT MON COMPATRIOTE

Je rencontre Ali, un jeune afghan, dans le cadre de l'évaluation psychologique des requérant-es d'asile mineur-es non accompagné-es (RMNA) du canton de Genève. Comme d'autres, il a traversé l'Orient et l'Europe pour fuir la guerre. Pour certain-es, c'est l'aubaine de venir dans un monde idéalisé qui prime. Pour d'autres, c'est le déchirement avec l'environnement et la famille qui domine. Pour toutes et tous, les impacts de la séparation et de la dureté du voyage sont à découvrir. Plus qu'un aboutissement, l'arrivée à « destination » est souvent le début d'un long chemin.

**ALI** arrive en shorts en ce début d'été. Il est soucieux de bien faire. Il est content d'aller à l'école. Il voudrait apprendre le français, suivre une formation, aider sa famille... tout un programme. Les incertitudes sont nombreuses : aura-t-il un permis de réfugié ? Que deviendra-t-il à ses 18 ans ? Comment peut-il aider sa famille restée dans la précarité au pays ?

Par moments, il est grisé par l'expérience exceptionnelle qu'il traverse. Le plus souvent, il se sent perdu. Autour de lui, les repères, les valeurs, les adultes de référence, tout a changé. Pendant qu'il me parle, Ali n'arrête pas de tirer son short sur ses genoux.

**Ali** · *En Afghanistan, quand on est un bon musulman, on ne montre pas ses genoux. Mes shorts sont trop courts, ça ne va pas...*

**Saskia** · *Vous êtes soucieux de bien faire, d'être quelqu'un de bien, un bon musulman, mais aussi ici, de faire ce qu'on attend de vous.*

**A** · *C'est mon père qui me disait ce qu'il fallait faire pour être quelqu'un de bien.*

**S** · *Ici sans lui pour vous montrer le chemin, vous êtes un peu perdu. Mais ce matin, vous*

*avez quand même décidé de mettre un short, comme les autres jeunes.*

**A** · *Oui, mais je n'aurais pas dû. Si mon père me voyait, il ne serait pas content.*

**S** · *Ce que vous me montrez avec ce souci de short, c'est comment vous êtes partagé. Comme s'il y avait deux Ali à l'intérieur de vous. L'un voudrait rester tout près de son père en suivant ses conseils. Et l'autre est tenté de prendre les habitudes d'ici. Ce matin, vous aviez envie d'être comme les autres. Mais après vous avez eu peur de trop vous éloigner de vos parents. Être comme ils le voudraient, c'est votre manière de les garder en vous.*

**CETTE** courte vignette condense une série de particularités des RMNA. Au-delà des individualités, ces jeunes cumulent des points communs :

1) Ils et elles ont fui leur pays, leur environnement et leur famille, sans savoir à quoi ils s'exposaient. La prise de décision est souvent beaucoup plus complexe qu'il n'y paraît et source de beaucoup de fantasmes. Selon les récits, les parents imaginaient protéger leur enfant ou au contraire, attendraient qu'il les



Sara Ashrafi

aide à sortir de la précarité. Certain-es ont le sentiment d'avoir été mis à l'écart alors que d'autres pensent avoir pris la décision seul-es. Enfin, quelques-un-es semblent avoir été ballotté-es d'une tragédie à l'autre, au gré du destin. Avec l'installation dans le pays d'accueil, ces lectures, les traumatismes vécus et le choc du changement de vie se déploient à travers différentes formes de souffrance. Seul un environnement stable et un soutien consistant permettent d'espérer leur élaboration et une évolution favorable.

2) L'arrivée dans le pays d'accueil, au lieu d'offrir un soulagement attendu, marque le début d'un travail progressif et fastidieux d'intégration. Il s'agit de tout recommencer: étude de la langue, reprise d'une scolarité, tribulations administratives, quêtes de relations sociales et d'investissements... le tout dans un monde tellement inconnu! Ce processus d'intégration est jumelé à un processus de deuil. L'éloignement des siens, les pertes des repères familiaux et culturels sont souvent source de sentiments de désarroi et de solitude.

3) Autre aspect souvent sous-estimé: il s'agit d'adolescent-es. Ils ne sont ni adultes ni

enfants. Comme Ali, beaucoup sont déchirés entre faire leur vie et rester l'objet d'amour de leurs parents. Comme si l'un risquait de s'opposer à l'autre, comme le short, trop court OU trop long. En plus de l'accordage avec un nouvel environnement, ils et elles doivent traverser le passage délicat de la différenciation-autonomisation propre au processus adolescent. Intégrer les changements corporels que sont les maturations physique et sexuelle, quitter la toute-puissance infantile pour composer avec les réalités de la vie et relativiser le modèle parental pour se tourner vers des investissements propres. Cette métamorphose identitaire nécessite pour bien évoluer, un environnement sûr et des figures adultes de référence stables. Si ces bouleversements identitaires et relationnels sont contenus par une enveloppe culturelle partagée par tous, en exil, ceux-ci remettent inévitablement en question les modèles culturels en présence et peuvent radicaliser leurs différences. Ainsi le manque de repères stables ajouté à la situation transculturelle, peuvent être source d'impasse et de souffrance, comme nous le montre Ali.



4) Le passage des 18 ans et ses changements d'encadrement sont souvent la cause de réactivations traumatiques, faisant revivre la séparation d'avec la famille et toutes ses conséquences. Ainsi, au lieu de se réjouir de leur majorité, la plupart des RMNA expriment des sentiments de solitude, d'abandon et de détresse. Là encore, un accompagnement de qualité offre les meilleures chances de succès à ces nouveaux adultes.

Beaucoup de jeunes réfugié·e·s s'intègrent et parviennent à trouver un nouvel équilibre de vie, c'est réjouissant. Mais il convient de ne pas sous-estimer leurs besoins en lien avec les épreuves traversées, ni les souffrances qu'ils peuvent endurer. En effet, s'ils ont eu la force de survivre, ils restent vulnérables à cause des traumatismes vécus et de leur isolement. La littérature scientifique fait état de troubles psychologiques chez la grande majorité d'entre elles et eux. Il s'agit le plus

souvent de symptômes directement liés aux adversités traversées, et donc potentiellement réversibles si soignés suffisamment tôt. C'est la raison pour laquelle des cantons comme Vaud et Genève ont mis en place des programmes d'évaluation psychologique systématique dès l'arrivée. Plus que d'autres jeunes, ils ont besoin d'un environnement restaurateur. Des petites structures de vie, un accès facilité à la formation, un encadrement par des personnes adultes soucieuses de leur bien-être, bienveillantes et contenantes, peuvent répondre à leurs besoins de soins tout en favorisant un processus de différenciation et d'autonomisation.

Du côté de la société d'accueil, malgré certaines formes d'empathie et de mobilisation, les besoins de ces mineur·e·s sont trop souvent négligés. Difficile de comprendre une telle attitude tant leurs besoins sont évidents. Il faut dire que ces jeunes apportent avec eux les aspects les plus sombres de notre monde et qu'il est difficile de les écouter sans y être préparé·e, voire formé·e. En effet, des sentiments d'impuissance et d'inutilité peuvent vite gagner les professionnel·e·s de l'accueil et les bénévoles qui les accompagnent, et réduire leurs compétences et leur empathie.

Et pourtant, nous sommes dans un monde à partager, ces jeunes seront nos compatriotes, se lieront à nos familles, seront un jour définitivement des nôtres. Pourquoi ne pas les considérer comme tels dès aujourd'hui ?

**Saskia von Overbeck Ottino**

**Médecin-psychiatre pour  
enfants-adolescents et adultes**

**Médecin-consultante aux CHUV et aux HUG**

**Membre active de  
Médecins Action Santé Migrants, MASM**

## **COLLOQUE** **Décoloniser les esprits : revoir nos pratiques auprès des jeunes migrants**

**Autour de Nurith Aviv, Pascale Jamouille  
et Aymar Nyenyezi Bisoka**

**16.11.2023 | 8h30-17h30 | HUG  
(auditoire Marcel Jenny)**

Organisé à l'occasion du départ à la retraite de Saskia von Overbeck Ottino par la Consultation transculturelle de pédopsychiatrie santé Mentale Enfants Migrants et Ethnopsychanalyse (MEME) du Service de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent (SPEA)

Programme en ligne : [hug.ch](http://hug.ch)  
**Entrée libre, mais inscription obligatoire**

**Une bibliographie sur cette  
thématique sera disponible en ligne  
sur [asile.ch](http://asile.ch)**

REGARDS CROISÉS

# CE QUE L'ATTENTE FAIT AUX RÉFUGIÉ·ES



«OK» ou *zero killed*: personne n'est mort aujourd'hui. Les enfants survivants à la guerre surmontent les obstacles et la politique avec une attitude simple, pleine d'espoir et positive. *Sara Ashrafi*

Les personnes qui arrivent en Suisse doivent pouvoir être rapidement fixées sur leur sort. Tout le monde s'accorde sur ce point et telle était la promesse de la restructuration du domaine de l'asile introduite en mars 2019, prévoyant une accélération des procédures. Vivre Ensemble s'est régulièrement fait l'écho des écueils du dispositif, pesant essentiellement sur les épaules des requérant-es d'asile: délais insuffisants pour produire des éléments de preuve, procédures bâclées conduisant à introduire des recours allongeant ces procédures. Du côté des autorités d'asile, aucun délai contraignant pour rendre une décision. La politique consistant à prioriser, dans le traitement des demandes, les nationalités ou

**profils pour lesquels un refus est a priori considéré comme probable implique que celles et ceux qui pourraient obtenir une protection se retrouvent en attente d'une audition, d'une décision, d'une certitude. Nathalie Diaz-Marchand, psychologue et psychothérapeute et Zahra Ashouri, interprète communautaire, sont témoins de ce que ce maintien dans les limbes produit chez les personnes qu'elles accompagnent. (réd.)**

## **UN TEMPS SUSPENDU, SANS POSSIBILITÉ DE SE PROJETER**

En des temps ordinaires, l'attente d'un événement rêvé est douce et délicieuse. On patiente, on se réjouit, on sait que cette légère frustration n'est que passagère et que bientôt, on obtiendra satisfaction. Mais lorsqu'elle se prolonge, l'attente devient source d'inquiétude: on commence à s'interroger, à douter, et on s'impatiente. Elle se transforme en cauchemar lorsqu'elle dure encore et encore. Elle ronge de l'intérieur.

Les personnes qui arrivent en Suisse afin d'y demander l'asile sont souvent confrontées à cette incertitude qui n'en finit pas. Après un périple généralement long et dangereux, elles ouvrent leurs valises avec confiance, convaincues de pouvoir enfin se poser et se reposer. Celles que je rencontre dans le cadre de ma consultation, à Appartenances, ont dû déchanter. Le rejet de leur demande d'asile les a plongées dans un nouveau périple, administratif cette fois-ci, long, très long: recours, nouvelle attente de réponse, nouveau recours, attente encore... La confiance s'effrite, le mal-être s'installe et s'ajoute aux souffrances déjà présentes. Le temps est suspendu, la vie mise entre parenthèses; pas de projet possible. Comment penser l'après lorsque vivre le présent devient une gageure?

E. est arrivée fatiguée mais pleine d'espoir en Suisse, «pays des droits de l'Homme» dans son imaginaire. Convaincue que, après

tout ce que sa famille et elle avaient enduré, elle allait enfin pouvoir reconstruire sa vie. Une première réponse, négative, à la demande d'asile. Un recours, en bonne et due forme, et depuis, l'attente. La confiance qui s'étiole, la joie à l'arrivée qui s'en va, l'incompréhension, la peur, la tristesse, la frustration, la colère qui prennent place, s'insèrent sournoisement dans le cœur et dans l'esprit. En tant que psychothérapeute, je suis là pour accompagner cette dame, pour l'aider à se reconstruire. Panser le passé, rêver un futur. J'avais d'ailleurs imaginé cet article avec elle. Une réflexion à trois voix (la sienne, celle de l'interprète (p. 7) et la mienne), une façon aussi de la mobiliser sur «quelque chose». Elle s'était dite intéressée, mais le temps passant, il devenait clair que ce projet n'allait pas pouvoir se réaliser avec elle. Ses priorités et préoccupations étaient totalement ailleurs et ne laissaient la place à rien d'autre qu'à l'angoisse liée à sa situation d'attente. C'est alors à une dégringolade que j'assiste, physique et psychique, de M<sup>me</sup> E. et je me sens impuissante face à la machine bureaucratique. Un quotidien voué à l'absurde, n'autorisant plus aucun rêve de vie non pas meilleure, mais ordinaire, simplement.

**NATHALIE DIAZ-MARCHAND**  
**Appartenances Genève**



## RÉVEIL D'ANGOISSES PASSÉES ET D'UNE VIE QU'ON A FUIE

Pour moi, l'attente évoque l'expression «avoir un œil sur la route». Il existe sans doute d'autres définitions, mais avoir un œil sur la route me parle plus. Nous connaissons tous cette notion.

En tant qu'interprète communautaire, je vois comment l'attente est vécue différemment par les personnes que j'accompagne, ses conséquences sur la gestion de leur vie et sur leur santé. Quelquefois l'attente est paralysante! La culture et l'éducation peuvent-elles la rendre plus facile ou difficile? Quels sont les autres facteurs importants dans la compréhension de cette notion? Pourquoi certaines personnes la vivent-elles très douloureusement?

Je fouille dans mon passé, celui du peuple afghan, et je vois que pendant longtemps, l'attente était identique à la souffrance, à la douleur et à la perte. Cela s'étend sur plusieurs générations. Durant les guerres civiles, les hommes disparaissaient alors qu'ils n'étaient membres d'aucun parti politique. Les proches attendaient leur retour avec crainte. Puis, soit leurs corps étaient retrouvés, soit les hommes revenaient vivants, mais torturés, traumatisés et sidérés. Ou, dans les années difficiles, ils parlaient à l'étranger sans en informer quiconque. Leurs familles n'apprenaient la nouvelle que quelques mois plus tard! Les attentes de ces jeunes filles, femmes enceintes, mamans et des petites filles et garçons ayant leurs enfants ou leurs pères sur les dangereux chemins de l'exil se sont rarement bien terminées.

Imprégnée par la mort, l'échec, la séparation, la perte, l'attente n'est que les yeux en larmes et les cœurs lourds.

Dans ma carrière d'interprète, j'ai pu voir l'agitation excessive d'une mère afghane réfugiée face à l'attente de retrouvailles avec son enfant mineur, resté seul en Iran en raison des temps difficiles vécus sur le parcours. Cette mère vit très durement cette séparation. Après avoir passé une année et quelques mois sur

la route, elle arrive en Suisse et dépose sa demande d'asile. Elle reçoit un permis F, qui ne lui donne pas le droit au regroupement familial immédiat. Elle doit attendre 2 à 3 ans pour pouvoir déposer une demande de réunification avec son fils, et les conditions ne sont ni faciles ni atteignables rapidement (apprendre la langue et être indépendant-es financièrement). Et si l'enfant devient majeur au moment où toutes les conditions sont remplies, le regroupement familial ne sera plus possible. Pour cette mère, l'attente signifie la séparation, comme celle que ses grands-mères ont connue!

J'ai aussi vu une jeune fille très angoissée et pressée d'atteindre ses objectifs d'étude. Les propos de sa psychologue, lui disant qu'elle a le temps, que mettre quelques années de plus que les autres jeunes de son âge est normal, sont très difficilement acceptables. Elle ne peut et ne veut plus attendre! Elle qui dès ses sept ans, alors qu'elle aurait dû aller à l'école comme les autres enfants de son âge, n'a pu le faire, car elle était une Afghane sans droits en Iran! Les années d'attente sont installées en elle et se sont prolongées. Elle est épuisée et se sent vieille.

Pour cette jeune et cette mère, la Suisse aurait pu mettre fin à l'attente. Mais non, elle est là et pèse très lourd, car quelque part, elle signifie la fin de beaucoup de rêves. Ceux que les gens se créent autour d'un paradis occidental vanté par les publicités, ceux qui servent de porte de sortie aux gens noyés dans tant de problèmes ou de dangers. Souvent les personnes rêvent à la sécurité sans imaginer les conditions d'asile qui leur seront faites. Il semblerait que l'attente continue de se définir comme fatalité et souffrance et contraint les personnes réfugiées en Suisse à garder éternellement un œil sur les chemins.

**ZAHRA ASHOURI**

**Interprète communautaire de  
la Croix-Rouge genevoise**

# JURISPRUDENCE

## REGROUPEMENT FAMILIAL ET AIDE SOCIALE

### Les réfugié-es ne sont pas tenus de « faire l'impossible » pour jouir de leurs droits

Comment demander à une personne de ne pas dépendre de l'aide sociale alors qu'elle se trouve en incapacité de travail, médicalement attestée, et affirmer que les contacts avec son ou ses enfants restent possibles par le biais des moyens de communication modernes ? Est-ce juste de priver une personne dont le besoin de protection a été reconnu de son droit fondamental à une vie familiale pour quelques centaines de francs de déficit, en lui reprochant de ne pas être en mesure de remplir les conditions de revenus requises pour une famille de quatre personnes ? Comment expliquer à une mère élevant seule sa fille, travaillant à temps partiel en raison de ses problèmes de santé, qu'elle n'a pas fait tout ce que l'on pouvait raisonnablement attendre d'elle pour subvenir à ses besoins et à ceux de ses trois autres enfants mineurs restés dans un pays tiers ?

Dans les quatre cas qui ont été jugés par la Cour européenne des droits de l'homme dans l'arrêt *B.F. et autres contre Suisse* le 4 juillet 2023, les réfugié-es n'étaient objectivement pas en mesure de remplir la condition d'indépendance financière exigée par la loi. Ceci en raison de problèmes de santé, de mauvaises conditions salariales ou/et du fait d'être une famille monoparentale. Leurs demandes de regroupement familial avec leurs enfants mineurs avaient pourtant été rejetées par les autorités suisses<sup>1</sup> qui estimaient que la venue des membres de leur famille constituerait une charge supplémentaire pour la Suisse.

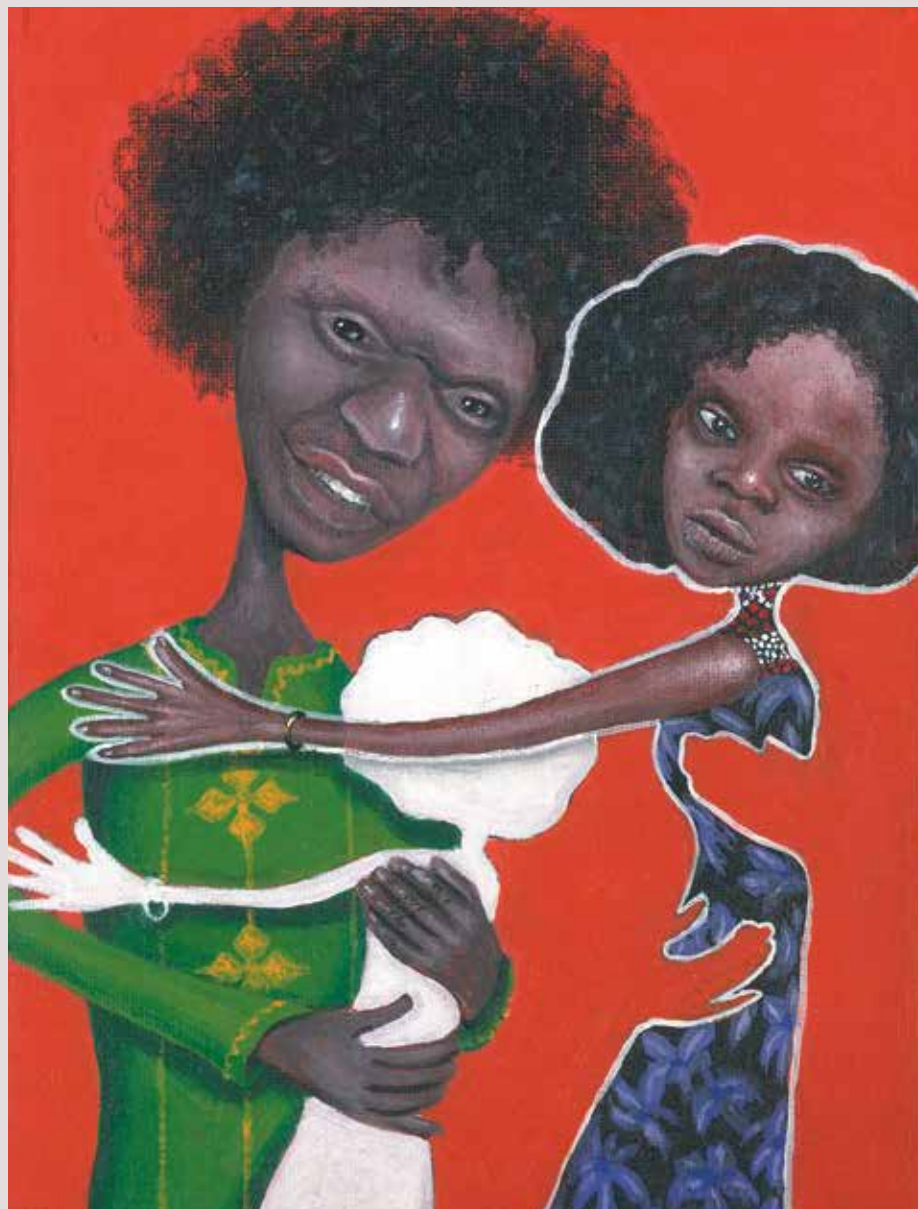
Après cinq années interminables, la Cour a considéré que les autorités suisses ont « demandé l'impossible » dans trois des quatre cas examinés.

Le Centre suisse pour la défense des migrant-es (CSDM) a défendu le cas d'une réfugiée érythréenne, B.F., ancienne enfant soldat, admise provisoirement en Suisse en 2014<sup>2</sup>. En raison de sa situation médicale, elle était en incapacité totale d'exercer une activité lucrative. Après avoir obtenu une protection en Suisse, elle a tout de suite demandé le regroupement familial en faveur de sa fille, qui avait 14 ans au moment du dépôt de la demande et dont le père avait disparu. 14 ans ! Les autorités suisses ont considéré qu'elles pouvaient vivre leur relation parent-enfant avec les moyens de communication modernes et que sa fille avait la possibilité de s'inscrire à l'UNHCR au Soudan pour obtenir une forme de protection. À l'annonce du verdict, notre mandante a fait un malaise et a dû être hospitalisée quelques jours.

1 Secrétariat d'État aux migrations (SEM) et Tribunal administratif fédéral (TAF)

2 Elle est donc titulaire du permis F réfugié-es, dont les droits diffèrent des titulaires du permis F étranger.

Pour comprendre ce que recouvrent ces statuts administratifs et les droits qui leur sont liés : [asile.ch/memots](https://asile.ch/memots)



Parfois, lorsqu'on retrouve la pièce manquante d'un puzzle, celui-ci reste incomplet. Particulièrement si ce puzzle est le puzzle de la vie. *Sara Ashrafi*

En vertu de cet arrêt, après 10 ans de séparation et plus de 8 années de procédure, notre mandante et sa fille, âgée de 22 ans aujourd'hui et vivant en Ouganda, pourront enfin reprendre leur vie de famille ensemble en Suisse, pour le plus grand soulagement de toutes et tous.

Quels sont les coûts – y compris financiers – de l'inflexibilité de nos institutions? Combien de souffrance, de séances de psychothérapie et de frais de santé auraient pu être épargnés avec un regroupement familial rapide? Combien d'années d'intégration facilitée ont-elles été gâchées? La fille de B.F. aurait aujourd'hui très probablement fini un apprentissage. Sa mère aurait pu se consacrer à son intégration. Les études sociologiques sont claires: être séparé-e de sa famille a des répercussions négatives sur l'état de santé et l'intégration sociale des réfugié-es (voir l'étude de la Croix-Rouge suisse, *La famille, essentielle à la santé et à l'intégration*, janvier 2023).

L'arrêt de la Cour est une victoire pour la sauvegarde des droits fondamentaux des réfugié-es. Il a le mérite d'esquisser plusieurs lignes directrices qui permettront peut-être à d'autres situations, encore en litige, d'avancer positivement. Espérons que l'impossibilité objective de remplir les conditions d'indépendance financière soit désormais prise en compte par les autorités suisses et ne fasse plus systématiquement obstacle à la vie de famille des plus vulnérables.

### LE PRINCIPE PLUTÔT QUE LE STATUT

Dans quelle mesure les considérations développées par la Cour s'appliqueront-elles à l'ensemble des personnes au bénéfice d'une admission provisoire (permis F), y compris celles sans qualité de réfugié-e? On parle ici de personnes auxquelles la Suisse a reconnu un besoin de protection, car leur renvoi n'est pas possible, licite ou raisonnablement exigible (art. 85 LEI). Un renvoi

dans leur pays les mettrait concrètement en danger, mais elles n'ont pas reçu le statut de réfugié-e. Une situation concernant notamment les Syrien-nes ou Afghan-es.

Le Tribunal fédéral ne fait lui-même pas de distinction entre les deux types de permis F lorsqu'il estime que l'«on peut douter que de simples considérations financières permettent de justifier le refus d'une demande de regroupement familial sous l'angle de l'art. 8 § 2 CEDH, lorsqu'un des membres de la famille est titulaire d'une admission provisoire» (arrêt TF 2C\_639/2012 du 13 février 2012, c. 4.5.2.)

S'ajoute à cela le fait que les personnes admises provisoirement remplissent souvent trois des cinq conditions susceptible de créer une obligation positive pour les États d'autoriser le regroupement familial: le fait d'avoir été séparées par la fuite, que des enfants sont concernés et qu'«il existe des obstacles majeurs à ce que la famille vive dans le pays d'origine».

La Cour avait déjà relevé que même si les États disposent d'une marge d'appréciation pour distinguer les personnes qui bénéficient du statut de réfugié-es des personnes bénéficiant d'une autre forme de protection, ils doivent assurer une procédure de regroupement familial garantissant souplesse, célérité et effectivité, ainsi qu'une appréciation individualisée et concrète de l'intérêt à l'unité de la famille (affaire M.A. contre Danemark du 6 juillet 2021 [GC], requête no 6697/18, § 146)

Or, ce que la Cour a condamné dans cet arrêt tant attendu, c'est une application inflexible de la condition de l'indépendance à l'aide sociale, sans considération des circonstances concrètes. Traiter différemment sur ce point réfugié-es et personnes admises à titre provisoire sans qualité de réfugié ne saurait se justifier.

**GABRIELLA TAU**

**Centre suisse pour la défense des migrant-es  
Caritas Suisse**

# CHRONIQUE »

## RÉPUBLIQUE ISLAMIQUE D'IRAN

POPULATION : ENVIRON 85 MILLIONS D'HABITANT-ES

ETHNIES : PERSE, AZÉRI, KURDE, LUR, BALOUTCHE, ARABE, TURKMÈNE ET DES TRIBUS TURQUES

RELIGIONS : ISLAM (OFFICIEL) 99,6% (CHIITES 90-95%, SUNNITES 5-10%), 0,4% AUTRES (BAHAÏS, CHRÉTIENS, SOUFIS, JUIFS, YARSANS)

RÉGIME : RÉPUBLIQUE THÉOCRATIQUE  
CHEF DE L'ÉTAT : ALI HOSEINI-KHOMENEI (DEPUIS LE 4.6.1989). LE CHEF SUPRÊME EST NOMMÉ À VIE PAR L'ASSEMBLÉE DES EXPERTS  
L'ACTUEL PRÉSIDENT EBRAHIM RAISI (DEPUIS LE 18.6.2021) EST ÉLU À LA MAJORITÉ ABSOLUE EN DEUX TOURS DE SCRUTIN POUR UN MANDAT DE QUATRE ANS

TEXTES Julien Vaudroz  
INFOGRAPHIES Sophie Malka

### DATES CLÉS

- **1979** Renversement du Shah et révolution islamique
- **1981** Élection de Khamenei en tant que président de la République
- **1988** Massacre des prisonniers politiques après la fin de la guerre Iran-Irak
- **1989** Décès de Khamenei, Khomeini devient le Guide suprême après modification de la Constitution
- **1999** Révoltes étudiantes violemment réprimées
- **2009** « Mouvement vert » après la réélection de Ahmadinejad et les accusations de fraude sévèrement réprimé
- **2019** Manifestations après la hausse de la taxe sur le pétrole sévèrement réprimées
- **2021** L'ultraconservateur Raïsi est élu président. Des grèves secouent le pays
- **2022** Décès en septembre de Jina Mahsa Amini. Début du mouvement « Femme ! Vie ! liberté ! »



Sara Ashrafi

# L'OPPRESSION, D'UNE RÉVOLUTION À L'AUTRE

## 1979: LA GRANDE DÉSILLUSION

Depuis la révolution de 1979 et le renversement du Shah, l'histoire iranienne a été ponctuée de mouvements de contestation. Un sentiment de désillusion a accompagné ces sursauts populaires. La concentration du pouvoir de la nouvelle République iranienne par le président Khamenei et l'instauration du régime théocratique a marqué le début du désenchantement: la révolution devait apporter la libération face à l'autoritarisme du régime déchu.

Selon l'anthropologue Chowra Makaremi (p.16), les crises qui ont suivi émanent majoritairement de la perte de légitimité de ce pouvoir. Désillusions lors d'élections de candidats réformistes, trucages des votes et renforcement autoritariste envers les minorités ont érodé la confiance à l'égard du pouvoir théocratique. Dans cette instabilité grandissante, les outils répressifs de l'État face aux manifestations se sont renforcés, s'accompagnant d'une rhétorique nationaliste mythifiant une identité persique (Parsa, 2020). L'objectif était de fabriquer un sentiment de cohésion nationale au détriment des minorités religieuses, ethniques ou linguistiques (Beck, 2012). En a découlé une atomisation de la société.

Le mouvement insurrectionnel « Femmes, vie, liberté » apparaît comme l'évolution logique de la crise de confiance entre l'État et sa population amorcée dès 1979. Cette nouvelle révolution dont le meurtre de Jina Masha Amini le 16 septembre 2022 fut le catalyseur surprend par l'intégration d'un plus large pan de la population que lors des révoltes de 2009 et 2019. La volonté de remettre en cause la misogynie, la xénophobie et l'autoritarisme de l'État en Iran transcende le mouvement et rassemble. Il s'y est développé une solidarité interclasse, intergenre et interethnique autour de la demande d'un changement de système et d'une prise en compte des voix des minorités.

## LES MINORITÉS PRISES POUR CIBLES

En février 2023, le rapporteur spécial de l'ONU sur l'Iran a rendu son rapport sur la situation des droits humains depuis les révoltes qui ont suivi la mort de Jina Mahsa Amini.

Javid Rehman y dresse un tableau très alarmant, s'inquiétant de l'utilisation systématique de la violence par les autorités iraniennes contre les manifestant-es et en particulier dans les régions kurdes et baloutches. Il voit le meurtre de Jina Mahsa Amini comme « symptomatique des violences à l'égard des femmes et du déni de leurs droits fondamentaux et de leur dignité. »



## DIVERS PROFILS À RISQUE

### CRIME D'APOSTASIE

Les minorités religieuses sont victimes de discrimination en matière d'éducation, d'emploi et de lieu de culte.

Les personnes musulmanes converties qui auraient « renié l'Islam » sont victimes de violations généralisées et systématiques s'ils et elles pratiquent leur foi (détention, interrogatoire, torture, disparition forcée, peine de mort). (Amnesty International, 2022)

### MANIFESTANT·ES

Selon le Rapporteur spécial de l'ONU, l'État a fait un emploi illégal de la force létale contre les manifestant·es. Cette violence se retrouve dans l'utilisation de munitions réelles, mais aussi la détention, la torture et autres mauvais traitements envers l'opposition. Le recours à la violence excessive était déjà de mise avant les protestations de 2022.

### FEMMES

Les autorités continuent de traiter les femmes comme des citoyennes de seconde zone notamment pour le mariage, le divorce, l'emploi et l'accès aux fonctions politiques. Avec l'élection de l'ultraconservateur Ebrahim Raisi en 2021, les autorités ont durci leur méthode pour imposer le port du voile aux femmes. Celles-ci protestent et défient les lois discriminantes et dégradantes d'imposition du voile ainsi que le harcèlement et les violences au quotidien, les détentions arbitraires, les actes de torture et autres mauvais traitements.

### PERSONNES LGBTIQ+

Le Code pénal iranien sanctionne les relations sexuelles entre adultes de même sexe avec des châtiments corporels et la peine de mort. La pratique des « thérapies de conversion » est courante et approuvée par l'État. Souvent synonymes de torture ou de traitements inhumains et dégradants, ces méthodes sont aussi appliquées à des enfants. La transidentité est légale depuis 1979 et l'État pousse à la « réassignation sexuelle » les personnes homosexuelles, le changement de sexe devenant la seule issue pour échapper à une inculpation. (tetu.com)

### PERSONNES RÉFUGIÉES OU MIGRANTES

« Les forces de sécurité ont tiré illégalement à balles réelles sur des hommes, des femmes et des enfants afghan-es qui tentaient de franchir la frontière entre l'Afghanistan et l'Iran [...]. Les Afghan-es parvenu-es à entrer en Iran étaient soumis-es à des détentions arbitraires, ainsi qu'à des actes de torture [...] avant d'être renvoyé-es de force. »

### MINORITÉS ETHNIQUES

Les minorités sont sujettes à une discrimination généralisée. Celle-ci s'observe par des entraves à l'accès à l'éducation, à l'emploi, à un logement ou aux fonctions politiques. Le rapport de l'ONU dénonce aussi la surreprésentation des minorités ethniques dans les victimes de la répression et l'utilisation d'une force létale dans les régions kurdes ou baloutches.

# QUELLE PROTECTION EN SUISSE ?

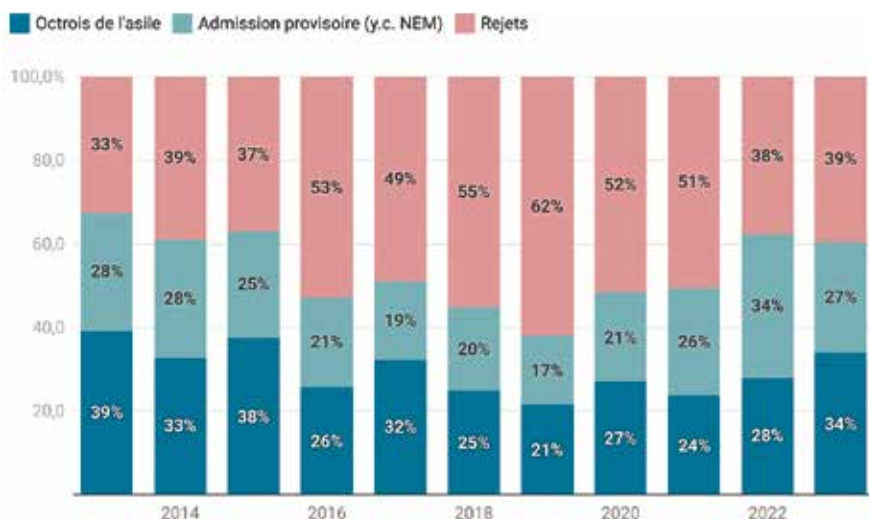
Les autorités iraniennes recourent à une violence généralisée envers les minorités et les manifestant·es, avec une forte augmentation du nombre d'exécutions. Malgré cela, la Suisse continue de considérer les renvois vers l'Iran comme raisonnables, ne qualifiant pas les récentes évolutions de violence généralisée (OSAR, 2022).

Les demandes d'asile fondées sur l'appartenance à des minorités religieuses sont souvent rejetées, sous prétexte que leur pratique, si elle se fait en privé, n'expose à aucune sanction. Il en va de même pour les manifestant·es, qui ne risqueraient rien, selon le SEM, à moins d'exercer de hautes fonctions politiques. Ce positionnement inquiète au vu des violations quotidiennes des droits humains en Iran qui touchent indistinctement les civils comme les leaders politiques. Des menaces qui pèsent aussi sur les protestataires à l'étranger afin de les faire taire<sup>1</sup>. Une ressortissante franco-iranienne a diffusé l'enregistrement téléphonique de menaces proférées sur elle et sa famille par un représentant du gouvernement iranien afin de l'empêcher de manifester en France.

1 Le Point, *Massi Kamari, menacée par l'Iran pour avoir manifesté en France*, 10 janvier 2023

## RÉPARTITION DES DÉCISIONS APRÈS EXAMEN DES MOTIFS D'ASILE, IRAN

Pourcentage de personnes ayant obtenu l'asile (1), une admission provisoire (2) ou dont la demande a été rejetée. Données provisoires à fin août pour 2023

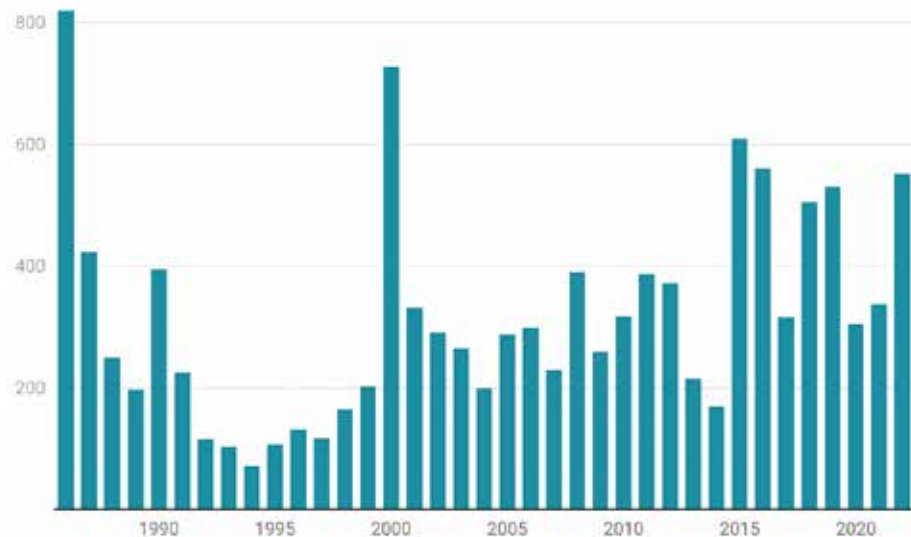


(1) Personnes ayant obtenu le statut de réfugié (Permis B)

(2) Personnes ayant reçu une admission provisoire (Permis F, y.c. «F réfugié-es» et «NEM avec AP»)

Graphique: Vivre Ensemble - Source: SEM (données) - Créé avec Datawrapper

## DEMANDES D'ASILE DES RESSORTISANT-ES D'IRAN



L'échelle de l'axe verticale s'adapte aux effectifs des différents pays de provenance et elles ne sont donc pas comparable entre elles.

Graphique: Vivre Ensemble - Source: SEM - Créé avec Datawrapper

« Le Rapporteur spécial est alarmé par la violence à laquelle les femmes et les filles sont continuellement exposées, y compris les meurtres, les violences physiques et sexuelles, et la répression féroce des minorités ethniques et religieuses. »

*Rapport du Rapporteur spécial sur la situation des droits de l'homme en République islamique d'Iran, 2023*

### EN SAVOIR PLUS

- Amnesty International, *Rapport sur l'Iran, 2022*
- Makaremi, C., *Changer de régime : L'expérience insurrectionnelle en Iran*, Esprit, 63-70, 2023
- Organisation suisse d'aide aux réfugiés (OSAR), *Informations sur l'Iran, 2022*
- Parsa, M., *Iran's Republic of Repression*, J. Democracy, 31, 54, 2020
- Organisations des Nations Unies (ONU), A/HRC/52/67, *Situation des droits de l'homme en République islamique d'Iran*, Rapport du Rapporteur spécial sur la situation des droits de l'homme en République islamique d'Iran, Javid Rehman, 2023
- France Culture, « Iraniennes et Iraniens de la diaspora, comment le temps s'est arrêté », *Les pieds sur terre*, 15 septembre 2022

# IRAN, UNE REVOLUTION FÉMINISTE

## Entretien avec Chowra Makaremi

Lorsque nous avons contacté Chowra Makaremi, c'était pour avoir son regard de chercheuse sur les événements en Iran, mais aussi pour évoquer son film, *Hitch* – « rien » en iranien –, *une histoire iranienne*. Un documentaire paru en 2019 qui revient sur le passé d'un pays qu'elle a dû fuir enfant à la lumière de son histoire familiale. La disparition de sa mère, qui s'était levée avec d'autres contre la confiscation de la Révolution de 1979 par les tenants d'une République islamique. Sa mère qui a été exécutée dans le silence d'une prison. Un film pour faire mémoire à cette révolution-là, mémoire que le régime a tenté d'effacer. Une heure avant l'entretien, Chowra Makaremi nous envoie le manuscrit de son nouveau livre\*, qui sort en septembre à La Découverte. Nous avons juste le temps d'en lire l'introduction, saisissante. Chroniques du soulèvement présent pour éclairer et expliquer ce qu'est l'Iran, par le regard d'une chercheuse concernée et engagée.

**«Femme! Vie! Liberté!», est le titre de votre livre. Cet appel, on l'a entendu ici en Suisse lors des manifestations de soutien aux femmes iraniennes, mais aussi afghanes. Que veut-il dire?**

Ce slogan vient du Kurdistan. Il est apparu dès les années 2010 dans le Kurdistan turc et syrien, au Rojava. Il est profondément ancré dans la pensée féministe kurde, décoloniale, qui pense que la libération des peuples ne pourra se faire sans la libération des femmes. Et cette pensée n'est pas que théorique, mais mise en pratique dans la société civile au Kurdistan.

Ce slogan a été réapproprié par la rue iranienne au moment des funérailles de Jina Masha Amini, tuée par la police des mœurs le 16 septembre 2022. Elle venait d'une petite ville du Kurdistan iranien. Malgré les pressions énormes du gouvernement iranien sur la famille pour qu'elle soit enterrée en secret, en douce, une première mobilisation de la société civile dans sa ville natale a permis cet enterrement public, politique. Et c'est

lors de l'enterrement que dans la foule, a été scandé «Femmes! Vie! Liberté!». Un slogan lancé au Kurdistan lors des funérailles des femmes combattantes ou victimes de crimes misogynes, de féminicides. Il s'est disséminé à Téhéran le jour même.

**Vous dédiez votre livre «Aux guerrières». Qui sont-elles?**

Les guerrières, ce sont toutes les femmes qui vont au front ou qui y sont allées.

Ce sont les figures de jeunes femmes qui aujourd'hui en majorité se soulèvent et se font tuer lors des manifestations, qui font ce que les générations précédentes n'ont pas osé faire: s'opposer directement au pouvoir en enlevant leur voile. Ce sont ma mère et ma tante, qui faisaient partie de cette portion de la population qui était à la fois révolutionnaire, mais contre ce projet de révolution islamique; qui ont essayé de résister par tous les moyens à l'instauration de ce régime violent, et qui sont mortes elles aussi.



Sara Ashrafi

Ce que j'explique dans mon livre\*, c'est que les mobilisations de femmes contre le voile obligatoire et plus généralement contre les politiques de ségrégation de genre ont démarré dès l'instauration de la Révolution islamique le 8 mars 1979. Or, la répression a été tellement violente que ces mouvements n'ont pas abouti et ont été étouffés par une politique de terreur.

Une terreur avec un double visage: la violence d'État (les Gardiens de la Révolution – les *bassidji*) et une violence extrajudiciaire, milicienne, avec le Hezbollah menant des attaques à l'acide, à la batte de baseball, au couteau. Cette façon double de réprimer la population, en particulier les femmes et les minorités en s'appuyant sur des lois répressives et sur des milices, a toujours été présente, et on la retrouve aujourd'hui. Ces jeunes manifestantes sont tuées dans la rue, par on ne sait pas qui... Elles sont enlevées et rendues à leurs familles, ou pas. Familles qui subissent des pressions pour parler de suicides.

[...] Mais il n'y a pas que des guerrières. Il y a aussi des guerriers. Parmi les personnes tuées depuis septembre 2022, il y a des hommes de 70 ans, des femmes de 48 ans, de jeunes garçons de 13 ans, et surtout une très forte majorité de Kurdes et de Baloutches, des minorités nationales et ethniques, situées en périphérie, où les révoltes ont été les plus fortes, et les plus violemment réprimées, militairement, à l'arme lourde.

***Qu'est-ce que le mouvement d'aujourd'hui a de singulier par rapport aux mouvements précédents?***

Il n'avait jamais été collectivement au front de cette manière-là, en s'opposant directement au pouvoir au travers du voile. C'est quelque chose de totalement nouveau et qui est propre à cette génération.

Il est surtout l'aboutissement de plusieurs décennies de tentatives de changement, de résistance, et de répression. Dès les années 1990 et jusqu'aux années 2020, les

mouvements féministes ont eu l'espoir de pouvoir réformer la République islamique de l'intérieur, avec les outils du droit, sans remettre en cause le régime. Pour arriver à cette conclusion, en 2017, que ce régime n'est pas réformable.

***C'est pourquoi vous parlez d'un mouvement révolutionnaire ?***

Exactement. Le meurtre de Jina Masha Amini a constitué un détonateur pour l'ensemble de la population, qui demande un changement de régime: la répression très dure des féministes en 2009 avait conduit de nombreuses femmes à investir d'autres mouvements – étudiants, écologistes par exemple – en y apportant leur expertise en matière de résistance au régime. Mais leurs demandes pour l'égalité des droits n'étaient pas relayées. Et aujourd'hui elles le sont. Et elles ont contribué à montrer combien le régime est producteur de citoyen-nes de seconde zone: les femmes, les minorités ou encore les 2 à 3 millions de réfugié-es afghan-es sur le territoire. Ils et elles n'ont pas accès aux droits civils.

***Selon le dernier rapport de l'ONU, les femmes, les enfants, les minorités sont surreprésentées parmi les victimes de la répression. Est-ce à dire qu'elles sont aussi les plus représentées parmi les manifestant-es ?***

Je n'y suis pas, donc je ne peux rien affirmer. Mais ce qui ressort des réseaux sociaux est que tout le monde est dans la rue. Et le nombre de victimes parmi les minorités témoigne de la violence de la répression qui a été menée, à l'arme lourde dans les provinces kurdes et baloutches. On retrouve ici le double visage de la répression. Les manifestants condamnés à mort sont des hommes. Des jeunes hommes généralement issus des classes populaires. Ce qui est paradoxal car c'est sur cette figure du jeune homme pauvre protagoniste de

la révolution de 1979 et de la guerre contre l'Irak que s'est construite l'idéologie de la République islamique, à travers le «bassidji». Les femmes ne sont pas condamnées à mort, car cela reviendrait pour le régime à leur reconnaître une agentivité politique. La République islamique ne veut pas que le visage de son ennemi soit un visage de femme. Elles meurent sous les coups, elles sont violées, enlevées, empoisonnées dans les écoles, elles disparaissent.

***Dans votre film, Hitch, paru en 2019, où vous revenez sur l'histoire de votre mère, vous parlez justement de cette pratique politique du régime iranien d'effacer jusqu'à la mémoire de ces femmes qui se sont révoltées en 1979. En particulier à travers les sépultures. Le parallèle est frappant avec ce que décrit le rapport de l'ONU, qui mentionne les pressions menées auprès des familles des victimes des manifestations, menaçant notamment d'enterrer les corps dans des tombes anonymes...***

Absolument, et il y a une raison très concrète à cela. D'une part, la répression est criminelle, même au regard des lois de la République islamique. Or, on sait qu'un criminel essaie toujours d'effacer ses traces. La République islamique s'est construite sur un récit, celui de dire que 98% de la population a voté pour elle en 1979 et qu'elle est donc l'expression de la volonté du peuple révolutionnaire. Et cette légitimité démocratique, elle a réussi à en garder la fiction en effaçant les traces de toute la violence qu'il a fallu en réalité pour imposer son régime. En réécrivant l'histoire de la Révolution islamique et en produisant des savoirs fictifs et biaisés. Ce qui est étonnant, c'est que les Iranien-nes y ont longtemps cru à cette fiction, parce que cette politique d'effacement a réussi, que la résistance à la révolution islamique n'est pas connue. Il était de plus impossible d'imaginer un changement radical du régime, on était



obligé d'être réformiste. Depuis quelques années, la population iranienne a eu accès à une autre histoire. Le discours de légitimité démocratique du pouvoir s'est effondré, laissant la place à un ré-éclairage du passé, ouvrant la voie à une remise en question du rapport du citoyen iranien avec l'État. Avec des slogans comme « je libérerai mon pays », les Iraniens dénoncent une occupation du pouvoir par une clique illégitime. L'autre raison de cette politique d'effacement des tombes, des corps, a à voir avec le fait que dans la culture iranienne, où l'islam joue sans doute un rôle important, les enterrements sont un moment de mobilisation politique très fort. Ce que veut empêcher le régime. Au 40<sup>e</sup> jour de la mort de Jina Masha Amini, il y avait une foule sur 4 km à Saghez et des soulèvements dans tout le pays.

### ***L'Iran contrôle sa population également par le biais d'Internet. Comment vous informez-vous sur ce qui se passe en Iran ?***

Par des entretiens, par les réseaux sociaux, très actifs en Iran. Il y a un véritable activisme digital qui est non seulement centré sur la diffusion de l'information à l'intérieur et à l'extérieur du pays, mais aussi qui cherche à comprendre les ressorts et les intentions du pouvoir.

**Propos recueillis par  
JULIEN VAUDROZ et SOPHIE MALKA**

***\*Femme ! Vie ! Liberté !, Échos d'un soulèvement révolutionnaire en Iran,***  
de Chowra Makaremi, La Découverte, 2023  
***Hitch, une histoire iranienne,***  
de Chowra Makaremi, 2019

## **LE DEUIL CONFISQUÉ, UNE POLITIQUE D'ÉTAT**

**Les familles des personnes tuées par les forces de sécurité lors des manifestations subissent différentes formes de harcèlement et d'intimidation, qui consistent notamment : à les empêcher de demander une autopsie indépendante ou d'assister à l'autopsie réalisée par l'Institut médico-légal national ; à imposer des restrictions aux enterrements et aux cérémonies de commémoration ; à menacer de conserver les corps des victimes et de les enterrer secrètement dans des tombes anonymes ; à remettre aux familles les corps des victimes enveloppés dans un linceul et prêts à être enterrés, afin qu'elles ne puissent pas voir les blessures ; à refuser aux familles leur droit d'organiser des funérailles suivant leurs traditions religieuses et culturelles ; à leur imposer des restrictions concernant le lieu, la date et le déroulement de l'enterrement, notamment l'organisation de cérémonies dans des endroits distants ou la tenue de cérémonies funéraires ; et à interdire aux proches des victimes de s'exprimer publiquement pour dénoncer des meurtres et révéler la vérité.**

***Extrait du rapport du Rapporteur spécial sur la situation des droits de l'homme en République islamique d'Iran, 2023***

# TÉMOIGNAGE

## « Je me suis retrouvée dans un voyage sans retour »

**À PROPOS DES ILLUSTRATIONS** - Cette édition a été illustrée par Sara Ashrafi, une artiste iranienne venue en Suisse en mars 2022 pour exposer ses œuvres. Elle n'avait pu rentrer chez elle en raison de la saisie de certaines de ses toiles, jugées blasphématoires, par le gouvernement. Elle est toujours en attente d'une décision sur sa demande de protection. Et dans son petit trois-pièces qu'elle partage avec sa fille adolescente, elle peint. Des toiles immenses, ou petites, colorées toujours, pour résister à la gravité des thèmes qu'elle figure. Elle se sait chanceuse d'avoir pris sa fille avec elle, des rencontres et du soutien qu'elle a eu depuis son arrivée. Son témoignage. (réd.)

Notre avion avait pris de la hauteur. Il volait si haut dans le ciel que l'autoroute ressemblait à une ligne incurvée. J'imaginai alors la ville comme une palette de peinture. Quelque part sur cette palette, deux chiens errants traversaient la route. Je m'inquiétais pour eux. À mesure que nous montions, la palette devenait plus grande. Les contrastes saisissants entre les taches de couleur s'estompaient. Restait une belle tonalité de vie ! Je n'imaginai pas que ce serait mon dernier regard sur Téhéran.

J'étais partie d'Iran pour préparer une exposition de peinture à Nyon, en Suisse. Mon séjour était prévu pour un mois et demi. Certaines de mes toiles étaient en route et je prévoyais d'en réaliser d'autres une fois en Suisse. En Iran, je ne peux pas peindre librement : je crée certaines de mes œuvres uniquement à l'étranger. En raison de leur nature figurative et de la présence d'éléments érotiques, mes peintures ne peuvent être exposées en Iran. Celles que je réalise malgré les interdictions, je les dissimule sous une autre toile, plus « conforme ». Ce qui me permet de contourner la censure.

Pour une fois, ma fille m'accompagnait : avec le Covid-19, les écoles en Iran étaient fermées et l'enseignement était en ligne. C'était une occasion de passer ce temps avec

elle. Elle m'aide à préparer les canevas et à encadrer les peintures.

Nous séjournions chez une amie, dans le beau village d'Eysins. Je passais ma journée à peindre. J'avais commencé une très grande toile. J'étais inspirée, chaque jour m'inspirait, guidait mon pinceau. Tout était magnifique. Comme j'aime les gens, la vie. Peut-être que si la vie et les gens n'étaient pas si passionnants, je ne serais pas devenue peintre.

La galerie était grande et les tableaux que j'avais emportés ne suffiraient pas à la remplir. J'ai alors décidé d'en faire venir d'autres d'Iran, par l'intermédiaire d'un de mes amis, qui prévoyait un voyage en Suisse.

Or, quelques jours avant son départ, six des toiles présentées par ma mère au Ministère de la Culture et de l'orientation islamiques pour obtenir l'autorisation de quitter le pays ont été saisies. D'habitude, je leur soumetts les œuvres présentables et échange les toiles au moment de passer la frontière. Ma mère et moi ne nous sommes pas bien coordonnées et elle leur a montré les originales. Ma famille a alors été informée que lorsque je reviendrais en Iran, je devrais m'expliquer sur la nature de ces tableaux. Nous ne pouvons plus retourner dans notre pays. Mon retour équivaldrait à un emprisonnement. Ce jour-là, ma vie est entrée dans une nouvelle phase.

## PEINDRE LE PRÉSENT

À mon arrivée en Suisse, j'avais acheté un rouleau de toile de 10 mètres de long. Je pensais le ramener en Iran.

Le jour où j'ai déroulé cette longue toile vierge sur le sol, la guerre entre la Russie et l'Ukraine a commencé. La révolution des femmes secouait l'Iran depuis le meurtre de Mahsa Amini par la police du hijab, et je me suis retrouvée dans un voyage sans retour, avec un avenir flou. Ce fut une bonne excuse pour commencer une peinture de 10 mètres.

Mon exposition a été inaugurée à la galerie Murandaz. J'y ai rencontré des gens merveilleux.

Chaque jour, je m'asseyais au milieu de la galerie sur ma toile et je peignais les événements de la journée. Et les gens venaient encore et encore, voir l'exposition et l'évolution de ma grande fresque.

C'était il y a un an et demi. Cela fait quelques jours que le tableau est terminé. Je suis toujours en Suisse et je peins; le peuple de mon pays souffre toujours de l'injustice du gouvernement oppressif. Il est emprisonné, torturé, exécuté, mais il résiste. Il semble que cette révolution restera dans la peau du peuple jusqu'à l'heure de la liberté. La guerre entre la Russie et l'Ukraine se poursuit.

Parfois, j'ai l'impression que cette peinture n'est pas encore aboutie, que je dois la continuer jusqu'à ce que le peuple iranien soit libéré et que la guerre entre la Russie et l'Ukraine prenne fin.

Je m'appelle Sara Ashrafi. Je suis peintre, née en Iran en 1981 et diplômée d'art à l'université de Téhéran. J'ai commencé à travailler dans des journaux et des magazines en tant qu'illustratrice et



Sara Ashrafi à la galerie Murandaz, Nyon, photo: Michel Jirounek

caricaturiste à l'âge de 13 ans. J'ai organisé des expositions dans de nombreux pays du monde, dont le Danemark, la France, l'Italie, la Slovaquie, l'Arménie, les États-Unis, l'Allemagne et la Suisse et je voyage perpétuellement pour mes expositions. Je tire mon inspiration des gens et de la vie. J'ai eu l'honneur d'être lauréate du Harvard Art Gala de 2019, j'ai illustré un livre qui traite des rêves et du sommeil écrit par un psychiatre de Harvard. L'une de mes peintures, intitulée *L'enfant intérieur*, fait partie des trésors du Musée d'art contemporain de Téhéran.

**SARA ASHRAFI**  
[saraashrafi.com](http://saraashrafi.com)

Adaptation de l'anglais: Inès Forster-Malka

# RETOURS EN ÉRYTHRÉE

## Entre absence de monitoring et difficultés d'enquêter

La question de l'accueil des réfugié-es érythréen-nes occupe une place importante dans les médias suisses, conséquence de la surpolitisation du sujet. Les questions idéologiques prennent régulièrement le dessus en l'absence de faits vérifiés : l'Érythrée empêche toute enquête libre de s'y dérouler et ne collabore pas avec les organes de l'ONU. Les informations publiées par les ONG et le rapporteur spécial de l'ONU proviennent des témoignages de celles et ceux qui ont fui le régime. C'est ce même procédé qui a permis au média en ligne Reflekt de publier en 2020 une enquête en trois volets intitulée « Zurück in die Diktatur<sup>1</sup> ». Une équipe de journalistes a reconstitué l'histoire de cinq personnes, qui étaient rentrées en Érythrée entre 2016 et 2019 suite au rejet de leur demande d'asile. Elles témoignent des menaces, emprisonnement et tortures subies à leur retour qui les ont poussées à un second exil. L'enquête ouvre une véritable boîte noire de la politique helvétique en révélant l'impact des décisions d'asile. Nous avons contacté Christian Zeier (rédacteur en chef et directeur de Reflekt) afin d'évoquer les dessous de ces investigations.

Pourquoi choisir de traiter de la thématique si politisée de l'Érythrée ? Vous définissez-vous comme un journaliste engagé ?

Je suis un journaliste d'investigation. Mon rôle est d'enquêter : je m'engage donc pour plus de transparence et je cherche à mettre en lumière les dysfonctionnements et les abus de pouvoir. Dans ce contexte, savoir ce qu'il advient des demandeurs d'asile déboutés qui retournent en Érythrée était (et est encore en partie) un sujet sur lequel les informations sont lacunaires. Ma motivation en tant que journaliste est de combler ces lacunes et de permettre ainsi des décisions éclairées. Le fait que le sujet soit si

politique montre simplement qu'il intéresse de nombreuses personnes. Mais nous voulons aborder les questions de la manière la plus objective possible en y intégrant le plus de perspectives.

### Reflekt

Créé en 2019, REFLEKT est un média en ligne alémanique. Constitué d'une équipe de recherche indépendante, le média propose des enquêtes au long cours. En 2020, REFLEKT a reçu un Swiss Press Award.



Florian Spring (Reflekt)

***Avez-vous rencontré des difficultés à mener cette enquête?***

Pour ce reportage, nous avons délibérément décidé de ne pas nous rendre en Érythrée. Les rapatriés que nous avons pu retrouver avaient déjà quitté le pays. Et nous savions qu'en dehors de l'Érythrée, ils pourraient raconter leurs expériences de manière plus ouverte et avec moins de peurs.

En Éthiopie, nous avons parlé avec un rapatrié de Suisse et avec de nombreuses

personnes qui avaient récemment fui l'Érythrée vers le pays voisin. Pour entrer en contact avec le rapatrié, nous avons suivi plusieurs pistes dont la publication d'un appel: de nombreuses personnes se sont manifestées et nous ont raconté leurs histoires. Des témoignages dont nous avons cherché à vérifier les informations. Nous avons également collaboré avec un «fixeur», un journaliste local qui connaît l'Éthiopie bien mieux que nous et qui dispose d'un bon réseau sur place.

1 «Zurück in die Diktatur», Christian Zeier, Florian Spring & al., Reflekt (08.04.2020). Retrouvez sa synthèse en français sur [asile.ch](http://asile.ch): «Érythrée. Retour en dictature», enquête sur la pratique suisse, Giada de Coulon, Vivre Ensemble 178, juin-juillet 2020

2 Republik, Christian Zeier, «Ein Asylfall, der alles ändern könnte», mai 2022 [Un cas d'asile qui pourrait tout changer]. Retrouvez sa synthèse sur [asile.ch](http://asile.ch) «Retour d'Érythrée. Un témoin pour faire bouger les lignes?», Giada de Coulon, Vivre Ensemble 188, juin 2022

Pour les entretiens, nous avons organisé un lieu sûr dans la capitale Addis Abeba afin de garantir des conditions aussi anonymes que possible. Il était important d'instaurer d'abord la confiance et de faire comprendre aux gens pourquoi nous nous intéressions à leur histoire. Elles se sont ainsi ouvertes et nous ont raconté des expériences très personnelles et souvent terribles.

### *Quelle impression vous est-il resté de ces entretiens ?*

Ce qui m'a le plus impressionné, c'est que les gens qui avaient déjà traversé tant d'épreuves ne se décourageaient pas. Ils étaient conscients de leur situation difficile, mais la plupart d'entre eux ont parlé de leurs projets d'avenir, même s'ils étaient modérément optimistes. J'ai également été frappé par le fait que presque tous parlaient avec

beaucoup d'affection de leur pays d'origine, qu'ils souhaitent y retourner, mais pas dans ces conditions.

### *En 2022, vous publiez dans Republik la suite de votre travail d'investigation<sup>2</sup>: l'histoire de Yonas, revenu en Suisse après un retour en Érythrée. Pouvez-vous nous parler brièvement de cette enquête ?*

Yonas a lui aussi fui une deuxième fois son pays après y avoir été rapatrié suite au rejet de sa demande d'asile. Lorsque nous l'avons contacté, il se trouvait en Grèce et tentait de revenir en Suisse. J'ai pu constater les difficultés auxquelles il était confronté. La Suisse avait officiellement clos sa procédure d'asile et ne se sentait plus responsable de lui, bien qu'il ait fait valoir avoir été torturé à son retour en Érythrée. Il n'a donc reçu aucun soutien officiel, mais a néanmoins réussi à

## RETOURS EN ÉRYTHRÉE

### L'ONU PRÉVIENT LA COMMUNAUTÉ INTERNATIONALE

« Je tiens à souligner qu'il est dangereux de renvoyer des personnes requérantes d'asile érythréennes dans leur pays d'origine vu le risque élevé qu'elles soient exposées à des violations de droits humains à leur retour. » Dans son dernier rapport publié en mai 2023, le rapporteur spécial pour l'ONU sur la situation des droits humains, Dr Mohamed Abdelsalam Babiker, s'alarme d'une aggravation de la situation des droits humains. Interviewé par l'OSAR, il estime que « les personnes réfugiées et requérantes d'asile d'Érythrée devraient recevoir une protection ainsi qu'un accès à tous les droits humains et aux services nécessaires dans leur pays de destination. Cela inclut le droit au travail, à l'éducation, à l'accès aux soins de santé et à un niveau de vie suffisant. »

- « Sous sa forme actuelle, le service national est inextricablement lié au travail forcé et à des pratiques analogues à l'esclavage », interview réalisé par Jeannine König, Organisation suisse d'aide aux réfugiés, 25.08.2023
- A/HRC/50/20, Situation of human rights in Eritrea, Report of the Special Rapporteur on the situation of human rights in Eritrea, Mohamed Abdelsalam Babiker, Human Rights Council, 19 June – 14 July 2023



## POINT PRESSE MIGRATION AUTOUR DE L'HÉBERGEMENT DES PERSONNES RÉFUGIÉES

revenir et à déposer une nouvelle demande d'asile. Cette fois, il a reçu une décision positive. Comme Yonas était le premier requérant d'asile érythréen à raconter publiquement les traitements subis à son retour en Érythrée, nous avons publié son récit: « Une Odyssée de l'asile qui pourrait tout changer ». Or, si des interventions politiques ont eu lieu, le SEM continue de prendre ses décisions sur la base de faits insuffisamment instruits. Et il continue de mettre la pression pour que les requérant-es d'asile débouté-es rentrent, alors qu'il n'y a pas de monitoring sur ce qu'il advient d'elles et eux.

### *Que vous a appris ce reportage?*

Dans le cadre de mes recherches, j'ai pris de plus en plus conscience de la propension du système d'asile à commettre des erreurs. Un des problèmes est, évidemment, l'absence de suivi après que les personnes aient été incitées à retourner dans leur pays. S'ajoute le fait, dans le cas de l'Érythrée, qu'il est très difficile de recueillir de façon indépendante des informations sur le terrain<sup>3</sup>.

Nous sommes face à une impasse en matière de politique d'asile. Il y a de nombreuses personnes qui ne sont pas autorisées à rester en Suisse, mais qui ne veulent en aucun cas rentrer en Érythrée. Elles se retrouvent à l'aide d'urgence et sont, en fin de compte, les victimes tragiques du système. Personne ne peut vouloir cette situation, que l'on soit de droite ou de gauche. En tant que citoyen, j'attendrais donc des hommes et des femmes politiques qu'ils mettent pour une fois leur idéologie de côté et trouvent une solution humaine.

**Propos recueillis par GIADA DE COULON**

**3 Damian Rosset, Érythrée, la guerre des sources,  
Vivre Ensemble n° 164, septembre 2017**

L'actualité de l'asile a beaucoup tourné, cet été, autour du refus par le Conseil des États du projet de villages de containers visant à héberger les personnes arrivant en Suisse en quête de protection. La proposition d'un crédit pour de telles structures modulables faite par la Cheffe du Département fédéral de justice et police visait à absorber une possible augmentation des arrivées. Celles-ci sont, on le sait, majoritairement liées à des conflits géopolitiques mondiaux, et les autorités doivent pouvoir évaluer les capacités d'hébergement à l'aune de projections et d'analyses de la situation internationale. Dans le cas présent, il s'agissait d'éviter que ne se reproduise le scénario de l'automne 2022: envoi anticipé de requérant-es d'asile dans les cantons avec en corollaire des difficultés à garantir l'accès à une procédure d'asile équitable. Trois quart des personnes concernées n'ont pas encore été auditionnées sur leurs motifs d'asile. Face au blocage du Conseil des États, les cantons ont dû chercher d'autres solutions. Celles-ci se sont majoritairement concrétisées début septembre par l'ouverture d'abris PC, souterrains, dont on sait qu'ils sont nocifs pour la santé et onéreux. La question de lieux d'accueil dignes refait surface.

Le 2<sup>e</sup> Point presse migration\* organisé dans le cadre du *Comptoir des médias* a traité de ces enjeux en compagnie de Sofia Amazzough, responsable de la Représentation juridique Caritas Suisse des Centres fédéraux d'asile en Suisse romande, et Robin Stünzi, chercheur au *nccr – on the move* ayant rédigé une thèse de doctorat sur la sécuritisation de la politique d'asile suisse dans une perspective historique.

**Enregistrement et synthèse sur asile.ch**

*\*Les points presse migrations sont une collaboration entre le Pôle de recherche national nccr – on the move et Vivre Ensemble*  
**Giada de Coulon & Elodie Feijoo**



# ASSOCIATION COS

## ACCOMPAGNER LES PARENTS POUR AIDER LES ENFANTS

Dans notre précédente édition, nous soulignons les conséquences cachées du manque de solution de garde pour les femmes issues de l'asile. Le témoignage de Carrefour orientation solidarité (COS), qui accueille des familles migrantes avec enfants en bas âge, souligne combien cette lacune pèse aussi sur le couple, le bien-être de l'enfant et sur le processus d'intégration au sens large. (réd.)

La recherche a montré que l'arrivée d'un nouvel enfant et les premières années de vie sont une période particulièrement éprouvante pour les parents en tant qu'individus, mais également en tant que couple. Les tensions liées au changement sont amplifiées dans le contexte de la migration et encore plus dans la migration précaire. Des deuils doivent se faire. Cela demande une grande créativité, et une capacité d'adaptation face à laquelle nous ne sommes évidemment pas tous égaux ! Si nous ajoutons les différents obstacles et facteurs de stress sociaux rencontrés dans le cadre de l'exil, nous pouvons comprendre que ce contexte est propice aux crispations dans le couple, à la séparation, mais aussi à des difficultés d'intégration.

Carrefour orientation solidarité (COS) accueille chaque année depuis 2018 une quarantaine de familles avec enfants en bas âge. Celles-ci nous sont adressées par des institutions médicales ou psychoéducatives du canton de Genève ou par l'Hospice général. Parfois en raison d'une fragilité de la famille – familles monoparentales, séparées par la fuite –, parfois de besoins spécifiques chez le jeune enfant : traumatismes, difficultés de développement ou troubles du spectre autistique. L'approche de COS s'attache à renforcer les adultes dans leur rôle de parents et d'acteurs de leur propre vie : prise en charge des enfants, apprentissage du français et accompagnement psychosocial se conjuguent afin d'outiller ces familles dans

le défi des premiers pas à Genève. L'association est ainsi confrontée aux difficultés rencontrées par les couples accueillant en leur sein un enfant et vivant eux-mêmes une précarité liée à leur parcours migratoire.

### ÊTRE PARENTS, MALGRÉ TOUT

Les parents accueillis à COS sont souvent sujets à des états de méfiance ou survigilance, de dépression, de stress, d'insomnies ou d'anxiété en lien avec leur situation en Suisse. Des symptômes qui découlent d'un certain niveau d'isolement (social ou informationnel), de conditions de logement inadaptées, du manque de perspectives et d'accès au marché du travail malgré un réel désir de projet professionnel ou de formation. Mais aussi de l'épuisement lié à leur situation quotidienne, notamment à la maison avec peu de solutions de relais avec les enfants. Dans un tel contexte, les parents n'ont pas en leur possession toutes les cartes leur permettant de remplir leur rôle.

Les mères se voient bloquées par les places limitées en jardin d'enfants ou en crèche, y compris pour suivre des cours de langue. Nous voyons même des femmes qui habitent sept à huit ans à Genève et qui ne parlent pas un mot de français. Fonder une famille les met en situation d'inégalité par rapport à leurs partenaires hommes. Une constellation dans laquelle les femmes se trouvent prises en étau, et la famille en crise.

De manière plus alarmante encore, nous rencontrons également des femmes et enfants qui vivent dans des situations de violences familiales et/ou conjugales. Dans ces cas, alors qu'il serait nécessaire de pouvoir offrir un lieu sécurisé de garde régulière, les mères ont attendu des mois avant de pouvoir espérer une solution de garde le temps de stabiliser leur situation.

La garde des enfants en dehors de la famille est donc un travail important, riche et délicat. Or, les ressources déployées à Genève ne suffisent pas. C'est pour cela que notre association a été pensée sur trois axes: 1. Parentalité (avec jardin d'enfants); 2. Formation (apprentissage du français, projet de formation); 3. Sécurité psychosociale (stabilité financière, santé psychique, compréhension du système socioculturel, ainsi que le projet de vie, y compris le travail).

L'idée est d'accompagner la famille dans sa globalité, vers les différentes étapes que sa nouvelle vie en Suisse comporte. Nous portons par exemple une grande attention à la question de la «séparation» de l'enfant avec sa mère pouvant être lourde de symbolique pour la famille. Il s'agit alors de prendre le temps de l'écoute, de l'explication, y compris avec interprète, dans les premiers entretiens d'accueil en crèche ou à l'école. Une dimension qui fait défaut dans le dispositif institutionnel.

### TRAVAILLER AVEC...

Les ressources institutionnelles déployées sur le canton peinent à suffire pour donner le temps et l'espace nécessaires à une compréhension de la situation de vie des familles migrantes que nous rencontrons. De plus, souvent ces familles comprennent peu les attentes de notre société d'accueil. La dimension interculturelle, pleine de risques de malentendus, est souvent mise de côté. Par conséquent, dans le cadre de nos suivis, nous observons parfois des professionnels et des parents enfermés dans des dynamiques de



DR

confrontation au lieu de collaboration. Il nous est même arrivé d'être témoins de violences institutionnelles, là où les initiatives destinées à aider les personnes deviennent paradoxalement des obstacles à la prise en charge. Ceci peut engendrer de la souffrance de longue durée, voire une vraie méfiance par rapport à nos institutions et les professionnel·les.

Nous pensons que ce n'est qu'en ayant la vision la plus globale possible sur ce que traversent les familles que l'on pourra contribuer à apporter le soutien nécessaire à leur intégration. Ce travail minutieux est fait de traduction et de tissage de ponts entre les personnes concernées et les professionnel·les, ainsi que vers le réseau. À Genève nous avons la chance de pouvoir compter sur un nombre de ressources inestimables pour trouver des solutions à chaque défi particulier. Il suffit parfois de faire le bon lien au bon moment et de ce fait nous sommes largement tributaires et reconnaissant·es de la confiance de nos partenaires!

**MÉLANIE TRÈVES**  
Coordinatrice et intervenante sociale  
**VLADIMIRA IVANOVA**  
Psychologue FSP  
Carrefour Orientation Solidarité

# INFOS VIVRE ENSEMBLE

## LE COMPTOIR DES MÉDIAS CHANGE DE CAPITAINE!

Après six ans passés à la barre du Comptoir des médias, Giada de Coulon va voguer vers de nouvelles aventures. Et c'est Elodie Feijoo, issue du domaine de la coopération internationale et plus particulièrement des questions liées à l'eau, qui a rejoint notre équipe en septembre et reprend progressivement le flambeau.

Giada a contribué à développer notre action de sensibilisation des médias romands en cherchant toujours le ton juste et le dialogue avec les journalistes. La difficulté inhérente au projet étant de permettre aux auteur-es et éditeur-es de comprendre notre démarche comme étant mue par la volonté d'offrir au grand public une information complète et correcte, dénuée de préjugés ou stéréotypes. La tâche n'a pas toujours été facile. Giada a su avec grande finesse percer nombre de résistances! Elle nous quittera après avoir lancé les *Points presse migration*, à l'occasion des 10 ans du Comptoir des médias, inaugurant un partenariat avec le pôle de recherche national *nccr – on the move* pour faire dialoguer chercheur-es, journalistes et actrices et acteurs du terrain de l'asile. Là encore, l'idée est de favoriser une meilleure compréhension des enjeux de l'asile et un meilleur traitement médiatique. Grand merci et bon vent Giada! Et bienvenue Elodie!

## MIGR'ASILE – C'EST REPARTI!

Convaincu-es que c'est chez le jeune public que peuvent se forger ou se déconstruire idées reçues et stéréotypes, Vivre Ensemble coordonne depuis plusieurs années des interventions dans les classes genevoises du Secondaire II, menées par des associations du terrain de la migration. Onze organisations sont ainsi invitées à parler de leur action et des réalités auxquelles les personnes migrantes issues de l'asile ou sans statut légal sont confrontées. À ce partage se joignent parfois des personnes concernées qui viennent témoigner de leur parcours, des raisons de leur fuite et de leur situation en Suisse. Une expérience souvent marquante pour les jeunes. Cette année, l'association *Seuls en exil* vient compléter l'offre associative, pour aborder la thématique des requérant-es d'asile mineur-es non accompagnés.

» [asile.ch/ecole](https://asile.ch/ecole)

## SAVE THE DATE

### 2 NOVEMBRE 2023 – LE COMPTOIR DES MÉDIAS A DIX ANS!

Soirée organisée en marge de l'assemblée générale de Vivre Ensemble. L'occasion pour nous de revenir sur l'action du Comptoir des médias, et pour vous d'en savoir plus sur notre association.

**18 h** – Assemblée générale de Vivre Ensemble (statutaire)

**19 h 30** – 10 ans du Comptoir des médias

**Où?** Centre social protestant, salle Forum 1, rue du Village-Suisse 14, 1205 Genève  
Détails sur [asile.ch](https://asile.ch)



## VIVRE ENSEMBLE

CP 171 / 1211 Genève 8  
Tél. 022 320 60 94  
vivre.ensemble@asile.ch

### Abonnement

20 frs/an pour 5 numéros  
IBAN CH3809 00000 01200 95841



**Abonnez-vous ou soutenez-nous avec TWINT!**

## Comité de rédaction

Danielle Othenin-Girard (NE)  
Marie-Claire Kunz (GE)  
Anouk Piraud (GE)  
Louise Wehrli (NE/GE)  
Marie Bonard (GE)  
Camilla Alberti (BE/VD)  
Julia Huguenin-Dumittan (NE)

## Correctrice

Catherine Forster

## Conception graphique

kaliata@l-artichaut.ch

## Mise en pages

jennifer@l-artichaut.ch

## Rédactrice en chef

Sophie Malka  
sophie.malka@asile.ch

## Responsable de projet

*Comptoir des médias*  
Giada de Coulon  
giada.decoulon@asile.ch  
Elodie Feijoo  
elodie.feijoo@asile.ch

## Stagiaire

Julien Vaudroz

# asile.ch



### Après l'arrivée

BD reportage  
CHF 10.-  
documentation@asile.ch

## Vivre Ensemble, c'est aussi...

- la Plateforme d'information asile.ch
- le Comptoir des médias
- de la sensibilisation dans les écoles (Migr'asile)
- des publications pour lutter contre les préjugés
- des statistiques déchiffrées
- des préjugés déconstruits



### Réfugié-es & emploi Au-delà des idées reçues

Brochure et podcasts  
À RETROUVER ET TÉLÉCHARGER SUR  
ASILE.CH/EMPLOI ET SUR SPOTIFY

## Engagez-vous, soutenez-nous, abonnez-vous !

Ou aidez-nous à faire connaître la réalité de l'asile autour de vous,  
offrez un abonnement à Vivre Ensemble (20 frs/an, 5 numéros)

# DES FAITS, DES CHIFFRES

## 1,6% DE LA POPULATION, DE QUOI DÉSTABILISER LA SUISSE ?

Dans son excellent décryptage intitulé *[À coups de cadeaux fiscaux] La Suisse encourage l'immigration...* avec le soutien de l'UDC, le quotidien Blick souligne avec à propos les contradictions du parti et de son initiative «**Pas de Suisse à 10 millions!**» (20.08.23)

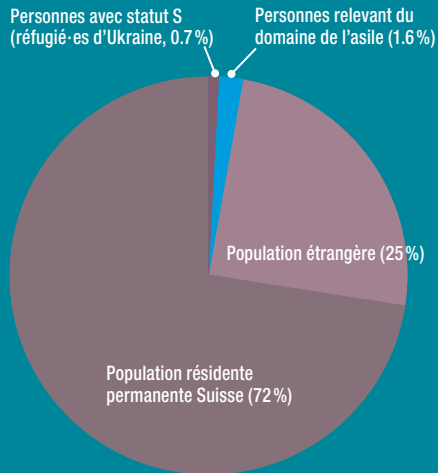
«*La faiblesse de cette argumentation : les personnes qui fuient la guerre ou la pauvreté ne sont responsables que d'une partie relativement faible de l'immigration. En 2022, 24 511 demandes d'asile ont été déposées en Suisse, sans compter les Ukrainiens qui ont sollicité le statut de protection S. En revanche, la grande majorité des nouveaux arrivants viennent en Suisse pour des raisons professionnelles, généralement en provenance de pays de l'UE.*»

Lire aussi notre **décryptage média** :

«*Une Suisse à 9 millions d'habitant-es. Qu'est-ce qui a changé ?*», [asile.ch](https://www.asile.ch), 22.09.23

► [asile.ch / invasion](https://www.asile.ch/invasion)

### POURCENTAGE DE LA POPULATION EN SUISSE ISSUE DE L'ASILE, % en 2022



Graphique : Vivre ensemble / Source : SEM, OFS (Données)

## PROCÉDURE DUBLIN : UNE INEFFICACITÉ PROPORTIONNELLE À SON COÛT HUMAIN... ET FINANCIER

### 8%

des procédures Dublin ont effectivement abouti à un transfert vers l'État considéré comme responsable d'examiner la demande d'asile en 2022

### 186 MIO D'EUROS

le coût annuel des démarches administratives entreprises pour demander le transfert Dublin ou y répondre

Retrouvez des infographies animées montrant l'évolution des demandes de prise en charge et transferts effectués depuis 10 ans.

À lire aussi : Aldo Brina, [Accord de Dublin : des milliards d'euros \(et de francs suisses\) partent en fumée](#), Vivre Ensemble n° 171, février 2019

► [asile.ch / statistique / procedure](https://www.asile.ch/statistique/procedure)

ISSN 2673-8570

